

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Limousin | 2006

---

### Brive-la-Gaillarde – Lacombe

Christophe Maniquet

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5191>  
ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Christophe Maniquet, « Brive-la-Gaillarde – Lacombe », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Limousin, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5191>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Brive-la-Gaillarde – Lacombe

Christophe Maniquet

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 2672**

Date de l'opération : 2006 (EX)

- 1 La communauté d'agglomération de Brive envisage la construction d'un vaste centre nautique, d'une superficie de 39 050 m<sup>2</sup>, au sud-ouest de la ville de Brive. La présence de vestiges archéologiques, principalement préhistoriques, à proximité des futurs travaux a entraîné une prescription archéologique de la part du service régional de l'archéologie. Un diagnostic archéologique préalable était nécessaire. Il a été mené par deux agents de l'Inrap du 11 au 15 septembre 2006. Les sondages (longs en moyenne de 25 m et espacés de 25 m) ont été réalisés parallèlement et en quinconce.
- 2 Les parcelles ER 347 et 349 étaient jusqu'alors des terrains cultivés. Elles se situent au contrebas et au nord-est du village de Lacombe et en bordure de l'autoroute A 20. La topographie de la zone concernée par le projet se présente sous la forme d'un terrain légèrement incliné vers le nord.
- 3 Quarante et un sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Ils représentent une superficie totale de 2 215 m<sup>2</sup>, soit 6 % de la totalité. Au total, 23 structures ont été enregistrées dans 15 sondages : 1 puits, 2 murs ou solins de pierres, 1 caniveau, 5 trous de poteaux, 11 fossés et 6 fosses. Quinze autres tranchées ont livré uniquement du mobilier archéologique (fragments de tuiles ou tessons de céramique). Onze sondages seulement se sont donc révélés négatifs.
- 4 L'orientation des divers fossés permet de visualiser le parcellaire antique orienté sud-ouest - nord-est sur lequel se calquent quasiment toutes les structures. À l'extrémité occidentale du sondage 3, un puits a été mis au jour en limite d'emprise des futurs travaux. Son parement était constitué de grosses pierres de granite, de grès et de brasier. Le sondage 3 a été élargi vers le nord pour savoir si ce puits était associé à d'autres structures. Etant donné son isolement dans l'emprise des futurs travaux, il a été décidé de le couper en deux aussi profondément que le permettait l'engin mécanique. Malgré la

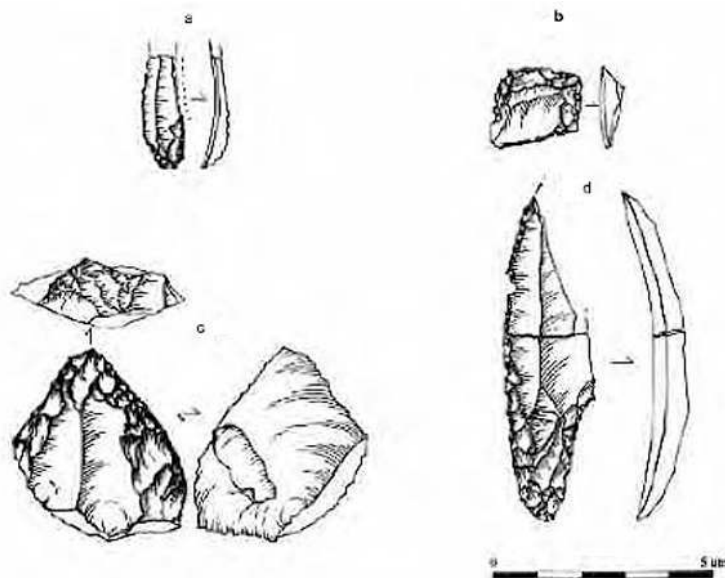
solidité apparente du substrat, le puits St 3-01 était parementé sur près de 4 m de profondeur. Son fond n'a pas été atteint. Il était comblé sur les 4 m supérieurs par un sédiment sablo-limoneux brun foncé, relativement charbonneux, très riche en gros fragments de *tegulae*.

- 5 Un caniveau de pierres, orienté nord-sud, a été dégagé dans les sondages 24 et 29, sur près de 32 m de longueur. Il était constitué de deux piédroits montés à l'aide de grosses pierres de gneiss. Des dalles de gneiss reposant sur les piédroits servaient de couvercle. L'intérieur de ce caniveau était comblé de sédiment limoneux brun stérile en mobilier archéologique. Cette structure n'a donc pas pu être datée ni associée à aucun autre creusement.
- 6 À l'ouest du sondage 35, plusieurs fosses semblaient se recouper. Leur observation a été insuffisante pour bien les distinguer les unes des autres. Elles n'ont en outre pas été fouillées à cause des intempéries.
- 7 L'angle de la fondation de deux murs de pierres d'un édifice a été mis au jour à 0,40 m de profondeur, dans le même sondage 35. Cette fondation, large de 0,65 m environ, était orientée respectivement nord-ouest - sud-est et nord-est - sud-ouest. Elle était conservée sous la forme d'une assise (haute de 0,25 m à 0,30 m) de grosses pierres de grès en parement, avec un blocage de granite, sans mortier apparent. La pierre d'angle était percée d'un trou et d'une rigole qui pourraient correspondre aux implantations du poteau cornier et
- 8 d'une sablière basse. Ces maçonneries s'apparentent davantage à des solins destinés à recevoir des superstructures de bois qu'à de véritables maçonneries. À l'ouest, la fondation semblait s'interrompre brutalement, peut-être sur une amorce de retour. Au-delà, à l'ouest, un niveau de grosses pierres pourrait être interprété comme un niveau de circulation. Dans l'espace délimité par cet empierrement et les deux solins, un niveau plan et recelant quelques tessons de céramique commune gallo-romaine correspond peut-être au niveau d'occupation interne. En revanche, à l'est de l'édifice, un niveau riche en pierres interprété comme de la destruction a été aperçu lors du creusement du sondage, à moins qu'il ne s'agisse d'un fossé longeant l'édifice.
- 9 Ce bâtiment a vraisemblablement fonctionné à l'époque gallo-romaine. Sa fonction n'a pas été appréhendée. S'agit-il d'une habitation, d'un bâtiment agricole ou artisanal ? On rappellera en effet la présence de fosses riches en charbons de bois à l'ouest associées à un trou de poteau.
- 10 Le sondage 35 a été prolongé aussi loin que possible vers l'ouest sans recouper d'autres solins. Il est donc fort possible que l'édifice se terminait à l'extrémité ouest du solin méridional, ce qui conférerait à l'édifice une dimension de 7,50 m extramuros dans le sens est-ouest pour au moins 6,90 m selon l'orientation nord-sud.
- 11 Le mobilier archéologique est principalement représenté par des fragments plus ou moins importants de tuiles d'apparence gallo-romaine. On ajoutera la découverte de quelques tessons de céramique fine à pâte rouge brique et surface noire, de céramique commune grise ou rose-orangé et de céramique grossière à pâte brune d'aspect protohistorique. Un fragment de meule en roche volcanique a été découvert dans le sondage 3 ainsi qu'une scorie lourde dans le sondage 18. Le mobilier mis au jour, associé à la nature des vestiges, laisse imaginer une occupation relativement précoce et probablement du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

- 12 Quatre silex ont également été mis au jour, en général à la surface du terrain géologique, au niveau duquel s'ouvrent les fosses gallo-romaines. Ces silex, d'après leur nature et la méthode de débitage, sont issus, selon Thierry Bismuth (SRA Limousin) d'outils du Paléolithique supérieur (Fig. n°1 : Les silex mis au jour dans les sondages 33, 35 et 39 ). Ils étaient relativement isolés les uns des autres mais se situaient tous dans la partie nord de l'emprise. En outre, ils ne paraissent pas très usés, ce qui pourrait laisser envisager la présence d'une petite occupation ponctuelle préhistorique à proximité de ces sondages. On connaît en effet la forte densité d'occupations préhistoriques en grottes ou sous abris de cette période dans cette région. L'existence d'un petit site en plein air est tout à fait concevable.
- 13 Les 41 sondages réalisés sur l'emprise du projet de construction du centre nautique de « Lacombe » ont permis de découvrir un site archéologique intéressant. En fait, un bruit de fond gallo-romain a été perçu sur l'ensemble de l'emprise des futurs travaux. Il se manifeste le plus souvent par des fragments de tuiles gallo-romaines en dispersion dans la couche recouvrant le substrat. Ces éléments proviennent soit d'un colluvionnement qui aurait déposé le mobilier issu d'un site gallo-romain en contre-haut (sous le village actuel de Lacombe), soit du remaniement important du terrain ayant entraîné la destruction progressive d'un site à cet emplacement. Ce remaniement important pourrait résulter d'un colluvionnement important vers le nord associé à des labours intenses et de plus en plus profonds. Plusieurs structures isolées permettent d'imaginer que l'occupation gallo-romaine se trouvait bien ici : puits, nombreux tronçons de fossés (souvent conservés sur une faible profondeur) et quelques trous de poteaux repérés çà et là.
- 14 Une fouille approfondie paraît intéressante sur plusieurs zones. Tout d'abord un petit décapage pourrait être envisagé entre les sondages 19 et 20 qui ont fait apparaître trois trous de poteaux. Il serait intéressant de dégager le plan complet d'un bâtiment sur poteaux. La deuxième zone sur laquelle une intervention archéologique plus importante paraît nécessaire se trouve au nord de l'emprise là où les solins de pierres d'un édifice assez vaste ont été partiellement mis au jour. Les niveaux de circulation qui lui sont liés étaient en partie conservés. En outre, des fosses au remplissage charbonneux, mises au jour immédiatement à l'ouest du bâtiment, pourraient lui être contemporaines. Il semble intéressant d'étendre cette zone vers le sud jusqu'au sondage 31 dans lequel des niveaux d'occupation charbonneux ont été entrevus. Vers le nord, des trous de poteaux et fosses éparses pourraient témoigner du développement de l'occupation dans cette zone. À l'ouest, ce sont les fossés repérés dans le sondage 34 qui pourraient limiter la zone de fouille. Le bâtiment identifié pourrait en effet s'intégrer dans un espace enclos qui mériterait d'être appréhendé. Quelques outils en silex taillé ont été découverts, on l'a vu, dans la partie nord de l'emprise sans pour autant découvrir de zone d'occupation préhistorique. Ces silex pourraient avoir été déposés par le colluvionnement. Ils étaient cependant très peu émoussés, ce qui pourrait indiquer la présence d'une petite occupation de plein air du Paléolithique supérieur à proximité des tranchées d'expertise. Bien sûr, ces outils ont également pu être réutilisés par les Gallo-Romains. Il paraît néanmoins nécessaire d'être particulièrement vigilant en dégagant des structures antiques lors des recherches archéologiques complémentaires.
- 15 Maniquet Christophe

## ANNEXES

Fig. n°1 : Les silex mis au jour dans les sondages 33, 35 et 39



- a : lamelle sur silex blond veiné peu patiné. Présence de retouches sur la base et traces d'utilisation sur le bord droit. Sondage 39.  
 b : Troncature rebouchée sur silex blond. Sondage 33.  
 c : éclat sur silex anthracite peu patiné. Retouches écailleuses semi-abruptes sur le bord gauche, plates sur le bord droit. Il s'agit donc d'un racloir double convergent. Il pourrait s'agir d'un éclat de ravivage de nucléus, comme l'indique la faible facellité et l'orientation technologique de l'éclat. Sondage 35.  
 d : lame du silex gris patiné et usé. Présence de retouches abruptes sur le bord droit, déterminant un cran. Retouches semi-abruptes sur la base et le bord gauche. Sondage 35.

Auteur(s) : Jamois, Marie-Hélène. Crédits : Jamois, Marie-Hélène (2006)

## INDEX

**Index chronologique** : Antiquité romaine, Empire romain, Paléolithique, Préhistoire

**Index géographique** : Limousin, Corrèze (19), Brive-la-Gaillarde

**Thèmes** : caniveau, céramique commune, céramique gallo-romaine, céramique protohistorique, charbon de bois, colluvion, édifice, fondation de bâtiment, fosse, fossé, mur, occupation du sol, puits, silex, trou de poteau, tuile

**operation** Expertise (EX)

## AUTEURS

CHRISTOPHE MANIQUET

INRAP